

Cadre de référence pédagogique

Volet alternatif Freinet axé sur l'environnement de l'école Charles-Lemoine



« La classe est un jardin d'enfants. La Nature est la première école de l'Enfant et il importe de la respecter, de l'aider – comme il faut aider et respecter la nature de l'Enfant. »

C. Freinet

Table des matières

Qu'est-ce qu'un cadre de référence?.....	3	
Historique.....	4	
 PREMIÈRE PARTIE : LES FONDEMENTS		
1.1 Le texte fondateur	6	
1.2 Les liens avec le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ). 8		
1.3 L'éducation relative à l'environnement	10	
 DEUXIÈME PARTIE : LES BALISES PÉDAGOGIQUES		12
 TROISIÈME PARTIE : L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE PRÉCONISÉE		
3.1 La pédagogie Freinet.....	19	
3.2 L'éducation relative à l'environnement	22	
 QUATRIÈME PARTIE : LA STRUCTURE PARTICIPATIVE		
4.1 Définition et organisation de la cogestion	25	
4.2 Définition et organisation de la coéducation	27	
 Conclusion	 29	

Qu'est-ce qu'un cadre de référence?

La naissance d'une école ou d'un volet alternatif repose sur une initiative de parents. Bien que ces projets disposent de plusieurs référentiels, dont ceux proposés par le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), il est nécessaire que chaque nouveau milieu alternatif prenne le temps de réfléchir, d'échanger et de s'entendre sur ce qu'il souhaite développer comme milieu d'apprentissage.

Le cadre de référence pédagogique d'une école est l'outil qui témoigne de cette entente collective. Il est ainsi construit par et pour une communauté éducative dans le but de déterminer les visées qu'elle souhaite développer tant au niveau éducatif, pédagogique que collaboratif.

Ce référentiel commun se déploie en quatre principales sections qui se succèdent dans une séquence logique.

D'abord, il importe de documenter l'historique des motivations du groupe de parents fondateurs et de situer le projet dans son contexte d'ouverture. C'est ce qui est présenté dans le **premier chapitre, soit celui sur les fondements et l'historique**.

Vient ensuite la grande discussion collective du **deuxième chapitre autour des valeurs et balises éducatives** que la communauté souhaite collectivement mettre de l'avant. Ces balises éducatives sont primordiales puisqu'elles viennent quotidiennement teinter et influencer les réflexions et les décisions.

Le troisième chapitre présente l'approche pédagogique désignée afin d'assurer la mise en œuvre des fondements et des balises éducatives du volet ou de l'école alternative.

Finalement, le **quatrième chapitre présente la structure participative développée** afin d'assurer que toutes ces orientations collectivement choisies se vivent par une implication signifiante et significative des différents acteurs de l'école. C'est dans ce chapitre qu'on présente notre vision de la coéducation ainsi que notre façon de vivre la cogestion et les pratiques collaboratives.

HISTORIQUE

Au cours de l'année scolaire de 2012-2013, il est annoncé à l'équipe-école de Charles-Lemoyne que des locaux excédentaires devront être récupérés pour d'autres élèves de la commission scolaire. Un des premiers scénarios envisagés est qu'une partie des locaux servent d'école transitoire, c'est-à-dire, qu'ils accueillent des élèves issus d'une autre école qui se voit dans l'obligation temporaire de déplacer ses élèves.

Au même moment, un groupe de parents et des résidents du quartier Pointe-Saint-Charles demande à la Commission scolaire de Montréal un milieu alternatif dans leur quartier. Ils précisent leur volonté dans un texte fondateur, qui est présenté aux commissaires et administrateurs de la Commission scolaire de Montréal. Pour la première fois dans l'histoire des écoles alternatives, le projet vise non seulement une alternative pédagogique, mais l'intégration de l'éducation relative à l'environnement en classe.

Le projet est bien accueilli par la commission scolaire et, puisque des locaux sont disponibles à l'école Charles-Lemoyne, c'est à cette école du quartier qu'est présenté le projet alternatif. Des rencontres s'organisent entre les parents fondateurs et l'équipe-école. Toujours en concertation avec les dirigeants de la commission scolaire, il est alors décidé que ce nouveau milieu scolaire à philosophie alternative ne soit pas une école en cohabitation, mais plutôt un volet particulier offert au sein de l'école Charles-Lemoyne.

Il est intéressant de noter que le volet alternatif axé sur la nature de Charles-Lemoyne (ci-après nommé volet) devient le 6^e milieu alternatif primaire de la CSDM et que plus de 25 années séparent l'ouverture de la dernière école alternative primaire de celle du volet.

Les démarches d'ouverture s'enchaînent très rapidement. C'est à peine un an après le dépôt du projet par les parents fondateurs qu'a lieu la première période d'inscription d'élèves au volet alternatif. La première cohorte est ainsi admise dès la rentrée de l'année scolaire 2013-2014. À sa première année, le volet accueillait déjà 77 enfants et est

maintenant de la taille de la plupart des écoles alternatives, soit autour de 220 élèves du préscolaire à la 6^{ième} année.

Au cours des années, l'ensemble de la communauté s'est mobilisée afin d'implanter et de soutenir ce beau et ambitieux projet qui grandit vite. La rédaction de ce présent cadre de référence permet à l'équipe-école et aux parents de nommer collectivement les assises de ce nouveau milieu scolaire.

PREMIÈRE PARTIE : LES FONDEMENTS

1.1 Le texte fondateur

Le texte fondateur du volet alternatif axé sur la nature à l'école Charles-Lemoyne est le fruit de plus d'une année de réflexion entre les membres fondateurs, des intervenant.es du milieu scolaire régulier et alternatif, des éducateur.trices en environnement, des acteur.trices du milieu communautaire et les familles intéressées. Intitulé *Une école alternative à Pointe-Saint-Charles: Texte fondateur*¹, il présente sommairement la vision, les valeurs et les objectifs à l'origine de la fondation du volet alternatif. Il est utile de rappeler ici les intentions de départ ainsi que l'historique du projet.

À la base du projet des parents fondateurs, il y a l'affirmation de son caractère volontairement inclusif. Le modèle alternatif a le potentiel d'être inclusif et de s'adapter à un milieu diversifié sur le plan socioéconomique, sur le plan culturel et pour des enfants et familles souhaitant se réaliser pleinement dans leurs différences tout en valorisant celles-ci. C'est, entre autres pour ces raisons qu'il a été choisi avec la perspective suivante :

À l'heure où nous sommes conviés, toutes origines et classes sociales confondues, à une nouvelle façon d'être ensemble, nous devons repenser l'intégration scolaire dans notre communauté : l'école, que nous rêvons publique, gratuite, commune, forte de tous ses membres et de racines profondes dans notre milieu, est le terreau où ces rencontres peuvent et doivent se produire. Au panorama des ressources présentes à PSC, nous voulons ajouter une nouvelle façon de continuer collectivement à cheminer vers cet idéal de cohésion sociale.

Texte fondateur, p.6.

¹ Groupe de parents. (2012). *Une école alternative à Pointe-Saint-Charles: Texte fondateur*. (disponible sur le Google Drive de l'école Charles-Lemoyne)

Les principaux objectifs exposés dans le texte fondateur sont les suivants :

- **Une implication maximale des parents**

Ils participent au processus pédagogique en jouant un rôle important de coéducateurs et ils font donc partie intégrante de la communauté d'apprentissage. Toutes les personnes impliquées adhèrent aux visées du volet et veillent continuellement à son développement.

- **Une implication maximale du milieu**

Le volet alternatif se veut « enraciné dans son milieu » (Texte fondateur, p.6). Dans ce cas, le milieu signifie autant milieu communautaire que biophysique (naturel). Il s'agit d'un lieu fertile pour permettre toutes sortes d'apprentissages concrets, signifiants à l'apprenant dans sa vie à l'école, dans le quartier et dans sa vie personnelle. L'intention est de transcender les murs de l'école et de favoriser l'émergence d'une école qui participe aux initiatives citoyennes et qui « vit comme un membre à part entière du milieu » (Texte fondateur, p.11). Pointe-Saint-Charles est un lieu propice pour toutes sortes d'apprentissages. Il s'agit d'un quartier reconnu pour son engagement communautaire et ses réalisations sociales. Il comporte aussi plusieurs parcs et espaces verts pour explorer et ancrer concrètement les apprentissages. L'implication maximale du milieu implique une ouverture sur le monde, adaptée au stade de développement de l'enfant, dans une perspective de conscience citoyenne et de coopération internationale.

- **Une implication maximale des enfants**

Il est essentiel de centrer les apprentissages autour de l'enfant lui-même, de ses besoins, de ses forces et de ses défis. L'enfant est partie prenante dans les choix d'activité d'apprentissage qu'il entreprend et des projets qu'il souhaite réaliser. Une attention particulière est portée sur le respect du rythme de chaque enfant et de ses intérêts pour qu'il puisse s'épanouir pleinement.

Le système de valeurs de l'école alternative axée sur la nature comprend le respect, la coopération, l'autonomie, la responsabilité, l'engagement, la démocratie et l'innovation. À ces valeurs communes aux écoles du RÉPAQ s'ajoute le plaisir : « pour que le corps comprenne, il faut que l'âme s'active ! », (*Texte fondateur*, p.13).

Un autre aspect qu'il était important de préciser pour les fondateurs est le type de relations souhaitées entre les enfants et les intervenants.

L'intention est de vivre des relations humaines harmonieuses :

- basées sur le respect des différences ;
- qui permettent la connaissance de l'Autre ;
- marquées par la confiance, le respect et la complicité ;
- fondées sur l'engagement et la participation à la vie démocratique ;
- structurantes ;
- qui privilégient le respect de l'intégrité psychologique de l'enfant.

Enfin, il importe de souligner une des orientations pédagogiques qui distinguent cette école des autres écoles alternatives. Il s'agit de l'importance explicite accordée à l'éducation relative à l'environnement et à son intégration dans la vie quotidienne des enfants et dans toutes les sphères de la vie scolaire (en classe, lors des projets, lors des sorties, lors des événements festifs, lors d'activités parascolaires, etc.).

1.2 Les liens avec le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ)

Les écoles publiques alternatives québécoises existent depuis 1974. Regroupées en réseau (RÉPAQ) depuis 2001, elles réaffirment régulièrement leurs valeurs, leurs balises pédagogiques et leurs conditions pédagogiques de développement. Le volet alternatif de l'école Charles-Lemoyne s'inscrit dans les visées du RÉPAQ et vise à développer un

milieu scolaire centré sur le développement global et la démarche d'apprentissage personnelle des élèves.

Les balises pédagogiques développées dans le *Référentiel des écoles alternatives du Québec* (disponible sur le site du RÉPAQ au www.repaq.qc.ca) ont nourri la réflexion menant à la rédaction de ce cadre de référence. Les valeurs qui y sont mises de l'avant (responsabilité, innovation, coopération, autonomie, respect, engagement et démocratie) sont partagées par les membres du volet. Les principes affirmés dans le fascicule *L'école publique alternative : ses conditions pour naître et se développer* (disponible sur le site du RÉPAQ au www.repaq.qc.ca) sont à la base de la création du volet et continuent à servir de guide au développement du volet au fil des années. Par exemple, les visées du volet alternatif exposées ici sont directement liées à la première condition qui veut qu'un milieu alternatif soit créatif, responsable et ouvert sur le monde :

L'école publique alternative outille l'élève pour qu'il devienne un citoyen autonome, critique, responsable et engagé. [...] Parce que l'école publique alternative vise l'accomplissement de chaque être humain, individuellement et collectivement, dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. Parce que, dans une optique d'éducation à la citoyenneté, toute la communauté éducative porte une attention particulière au développement de l'esprit critique des élèves et à la formation d'individus capables de concertation et d'interdépendance.

L'école publique alternative : ses conditions pour naître et se développer,
p.10-11

Quant à la place prépondérante accordée à l'élève dans sa démarche d'apprentissage, elle fait écho à la seconde condition pédagogique :

Parce que l'école publique alternative met en place des structures qui permettent à l'élève de mieux se connaître, de réfléchir sur sa façon d'apprendre, de faire des choix, d'assumer ses responsabilités, de gérer lui-même son temps, d'organiser son travail et de s'autoévaluer.

L'école publique alternative : ses conditions pour naître et se développer,
p.14-15

De plus, la mobilisation et l'engagement des familles du quartier Pointe-Saint-Charles à se doter d'une école dans laquelle leur engagement est souhaité, combiné à la motivation et à l'ouverture de l'équipe de l'école Charles-Lemoyne à accueillir ce projet, rejoint l'affirmation du RÉPAQ à l'effet que « l'école alternative est un milieu éducatif dynamique, prônant une approche participative, communautaire et humaniste dans laquelle chaque intervenant (équipe de direction, enseignants, parents) joue un rôle actif dans l'épanouissement de l'élève », site internet du RÉPAQ au www.repaq.qc.ca.

En bref, les démarches et les réflexions qui ont contribué à la naissance de ce nouveau milieu scolaire sont en cohérence avec ce qui est proposé par l'ensemble des écoles publiques alternatives québécoises. Les outils produits et les rencontres organisées par ce réseau d'écoles continuent d'ailleurs de soutenir le déploiement de notre milieu scolaire.

1.3 L'éducation relative à l'environnement

L'éducation relative à l'environnement faisait partie intégrante des aspirations des familles qui sont à l'origine du volet alternatif (voir la partie sur le *Texte fondateur*). L'Éducation relative à l'environnement (ERE) vise à mieux connaître l'environnement et à développer un sentiment de parenté avec la nature ainsi qu'une relation harmonieuse entre les personnes et leur milieu de vie.

Respirer, boire, se nourrir, se vêtir, se loger, produire et consommer, s'affirmer, rêver et créer... sont indissociables d'un certain rapport au lieu et s'inscrivent dans la trame d'une vie partagée, dans un réseau d'interactions au sein des écosystèmes qui nous portent et dont nous faisons partie intégrante [...]. L'environnement est le creuset où se forment notre identité, nos relations d'altérité, notre rapport au monde, comme être de nature, vivant parmi les vivants.

Lucie Sauvé (2009)²

² Sauvé, L. (2009). *Vivre ensemble, sur Terre : enjeux contemporains d'une éducation relative à l'environnement*. *Éducation et francophonie*, 37, (2), 1–10. <https://doi.org/10.7202/038812ar>

L'ERE favorise l'intégration des valeurs et le développement des compétences nécessaires pour participer de façon active, responsable et respectueuse à la protection de l'environnement, dans une perspective systémique. Ce processus éducatif amène des individus et des collectivités à saisir la richesse et la complexité de l'environnement, tant naturelles que culturelles.

Au niveau personnel, l'éducation relative à l'environnement vise à construire une appartenance au milieu de vie, une culture de l'engagement. À l'échelle des communautés, elle vise à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socioécologiques et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent.

Lucie Sauvé (2011)³

Puisqu'elle a toujours été à la base du projet du volet alternatif axé sur l'environnement, l'éducation relative à l'environnement imprègne fortement ses balises pédagogiques.

³ Sauvé, L. (2011). <https://www.reseau-idee.be/dictionnaire/ErE.php>

DEUXIÈME PARTIE : LES BALISES PÉDAGOGIQUES

La présente section décrit ce que la communauté engagée au volet (parents, enseignants, professionnels et direction) souhaite développer chez les enfants, mais aussi chez les adultes intervenant auprès des enfants.

Les milieux alternatifs considèrent que tous les acteurs de l'école sont des apprenants. Bien sûr, les efforts de la communauté sont principalement dédiés aux enfants, mais l'engagement des adultes à faire partie de ce collectif les place aussi en posture d'apprenant. C'est pourquoi le terme « apprenant.e » est choisi plutôt « qu'élève » dans la rédaction de certaines balises.

BALISE #1 : Assurer le développement intégral de l'enfant

Le développement intégral des enfants est un principe fondamental de l'école alternative et on le trouve, sans surprise, à la base du projet du volet. Le volet alternatif vise à prendre en compte les différences des enfants afin de les aider à mieux connaître leurs intérêts, leurs besoins, leurs désirs, leurs défis, leurs compétences et leur rythme. Chaque enfant est unique et doit être accompagné dans sa quête de soi. Pour y arriver, le volet lui offre des occasions de prendre contact avec soi et de développer ses stratégies singulières.

Ainsi, l'apprenant.e du volet alternatif de Charles-Lemoyne est amené.e à :

1. Développer **son autonomie** et **son sens des responsabilités** en :

- Puisant dans sa motivation intrinsèque;
- Vivant des occasions qui lui permettent de développer son autonomie et son sens des responsabilités;

- Persévérant et en apprenant à retirer une satisfaction dans un contexte d'apprentissage exempt de rendement de performance, et ce, malgré les contraintes qui se présentent;
- Apprenant à faire des choix à la fois stimulants et responsables;
- Identifiant et en développant ses stratégies personnelles d'apprentissage et d'organisation.

2. Développer **son ouverture** et **son esprit critique** en :

- Vivant des occasions d'être en réflexion et en questionnement;
- Construisant sa propre conception du monde;
- Ayant accès à des situations d'apprentissage multiples et variées.

3. Développer **sa confiance** et **son estime de soi** en :

- Ayant de multiples occasions de s'exprimer librement;
- Apprenant dans un contexte de communications authentiques;
- Apprenant par essais et en osant prendre des initiatives tout en considérant que l'erreur est une source d'apprentissage;
- S'exprimant sans crainte de jugement;
- Apprenant l'autocontrôle.

4. Développer la **connaissance de soi (socioémotionnelle)** et de sa **relation avec l'autre** en :

- Ayant des occasions d'apprendre sur soi-même, de reconnaître ses besoins, ses émotions (et la façon de les gérer) ainsi que les stratégies et les outils bénéfiques pour assurer son bien-être émotionnel;
- Étant accompagné dans son apprentissage à reconnaître les besoins et les émotions de l'autre;

- Étant accompagné dans son apprentissage de la communication afin d'être autant dans le respect de soi que dans l'écoute et l'apprentissage d'interactions harmonieuses.

Balise #2 : Encourager la curiosité, la créativité et l'enthousiasme naturels des enfants

Lors des consultations auprès de la communauté du volet alternatif, le plaisir naturel d'apprendre et la curiosité des enfants ont été très fréquemment nommés. Tous et toutes s'entendent pour offrir aux enfants un milieu scolaire qui stimule cet enthousiasme naturel qui motive les enfants à apprendre.

L'école vise ainsi à respecter la spontanéité des élèves en :

- Invitant les enfants à mener des projets ou à vivre des activités qui les enthousiasment;
- Favorisant les activités d'apprentissage ludiques afin de s'amuser tout en développant des habiletés et des compétences;
- Offrant des occasions de vivre des expériences diverses;
- Encourageant la découverte et l'exploration active en classe et à l'extérieur;
- Valorisant la créativité dans toutes les sphères de la vie à l'école.

Balise #3 : Encourager la collaboration, l'entraide, le partage et la coopération

Bien que le respect du développement singulier de chaque enfant soit au cœur des priorités du volet, il apparaît tout aussi important d'encourager la coopération. Le milieu scolaire est un espace social qui doit être pris en charge par ceux qui le composent.

Il importe que les enfants évoluent dans un contexte qui témoigne de la force du collectif et où la part de chacun est nécessaire et contribue à l'épanouissement de tous. Une importance égale est donc accordée au respect des rythmes et des intérêts du « soi » et à ceux du « nous » (allant de l'équipe de travail, au groupe-classe jusqu'à la communauté élargie de l'école). L'apprentissage du vivre ensemble et l'approche coopérative favorisent ainsi autant la responsabilité individuelle que collective.

Pour y parvenir, le volet tient à :

- Reconnaître les différences de chacun.e des apprenant.es comme étant une source positive d'apprentissage et de développement;
- Considérer les élèves, les parents et le personnel de l'école comme une communauté éducative;
- Favoriser une structure participative démocratique et solidaire en classe comme à l'école ;
- Apprendre à vivre ensemble de façon consciente, transparente, empathique, pacifique et conviviale;
- Embrasser la diversité des individus formant la communauté éducative.

Balise #4 : Nourrir un sentiment de parenté avec la nature

Puisque l'éducation relative à l'environnement est un aspect très important pour la communauté, elle y accorde une place considérable dans le Cadre de référence et donc, dans le quotidien des enfants.

Le volet offre aux apprenant.es des occasions de nourrir positivement leur rapport avec la nature et d'en approfondir leurs connaissances. Avec la conviction que l'émerveillement des enfants devant des éléments de la nature est spontané et intrinsèque, le volet vise à maintenir et même à stimuler ce rapport dynamique entre les enfants et la nature.

Les intervenant.es du volet ont ainsi comme intention :

- De susciter et de cultiver l'émerveillement des apprenant.es pour la nature;
- D'observer, d'explorer et de respecter la nature;
- De créer des contacts affectifs, cognitifs, ludiques, physiques et expérientiels avec la nature;
- D'explorer et d'intégrer des éléments de la nature en classe;
- De développer le plaisir de vivre en nature;
- D'offrir des expériences variées en nature;
- De saisir la complexité des écosystèmes et l'interdépendance de ses éléments ;
- De comprendre les effets de certains gestes sur la nature et de s'engager pour sa protection.

Balise #5 : Vivre son quartier

Pointe-Saint-Charles est un quartier qui se distingue par ses luttes sociales fécondes, par sa solidarité et par sa diversité. Son histoire et son présent inspirent le volet alternatif depuis sa création. La communauté du volet a fréquemment réaffirmé l'importance de créer un mouvement dynamique entre l'école et le quartier.

Les fondateurs imaginaient le volet comme un membre à part entière du milieu qui participe activement à la vie du quartier. Durant les consultations menant à la rédaction de ce *Cadre de référence*, ce souhait est demeuré prioritaire dans la communauté du volet au point d'en faire une balise pédagogique.

L'ensemble des membres de la communauté du volet s'engage à développer les objectifs suivants :

- Connaître le quartier Pointe-Saint-Charles : son territoire, sa culture, sa pluralité et son histoire populaires;
- Développer des liens positifs de solidarité et de respect au sein de la communauté éducative;
- Contribuer au développement social et culturel du quartier Pointe-Saint-Charles;
- Développer un sentiment d'appartenance de la communauté éducative au quartier;
- Solidifier les liens de solidarité et contribuer à la justice sociale;
- Développer un milieu scolaire enraciné dans son quartier et ouvert sur l'environnement social et culturel.

Ces cinq balises pédagogiques ont été rédigées par les parents et l'équipe-école du volet. Elles sont donc adressées à toutes et à tous, et toutes et tous en ont la responsabilité.

TROISIÈME PARTIE : L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE PRÉCONISÉE

Mise en contexte :

À l'origine du projet, il n'était pas prévu d'opter pour une approche pédagogique déjà existante.

L'intention était plutôt de la créer à partir des besoins et des observations du milieu. L'important, pour les fondateurs, était que l'approche pédagogique permette l'exploration active du milieu naturel et culturel et que l'apprentissage expérientiel en situations réelles et significatives soit au cœur des intentions pédagogiques.

Durant les deux premières années d'implantation, la création du volet a exigé énormément de temps et d'énergie. L'ampleur de la tâche a contraint la communauté à revoir certaines priorités. Planter un milieu alternatif avec la structure participative que ça implique, innover en développant un milieu scolaire axé sur la nature et l'éducation relative à l'environnement et, en même temps, créer une approche pédagogique... tout cela dans le respect des principes de consultation et de cogestion : Le défi est rapidement devenu beaucoup trop lourd !

À ce contexte particulier s'ajoutait une période financièrement très difficile pour la commission scolaire. À sa troisième année de vie, le volet allait déjà devoir voler de ses propres ailes, sans soutien de développement pédagogique externe. Puisqu'au même moment, le volet allait déjà atteindre la taille équivalente de plusieurs écoles alternatives, il fallait trouver les moyens pour poursuivre ce beau projet avec des moyens réduits.

À l'hiver 2015, une phase de réajustement a donc été nécessaire, durant laquelle la communauté a démontré la force de son collectif. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre parents et enseignant.es afin de trouver des solutions pour atteindre nos visées sans laisser l'essoufflement et l'épuisement prendre le dessus.

Parmi les solutions proposées, l'exploration d'une approche pédagogique déjà existante a été soulevée. En plus de pouvoir s'appuyer sur un cadre un peu plus défini et y ajouter notre couleur, cette option offrait la possibilité aux enseignant.es de bénéficier d'un réseau de collègues pratiquant la même approche.

Après l'observation et l'analyse d'approches pédagogiques déjà existantes, le cœur et la logique nous ont menés vers la pédagogie Freinet.

Les liens entre les visées du volet et ce qui est prôné en approche Freinet étaient évidents. Il a donc été décidé que cette approche serait expérimentée durant l'année scolaire 2015-2016. Le contexte particulier décrit ci-dessus a malheureusement fait en sorte que la consultation autour de cette décision n'a pas été possible. Ce fut donc un choix d'équipe-école, qui toutefois était confiante que les familles allaient reconnaître dans cette approche les raisons qui l'avaient menée à faire ce choix d'école. Après quelques années d'expérimentation, la pédagogie Freinet est encore l'approche pédagogique utilisée à l'école.

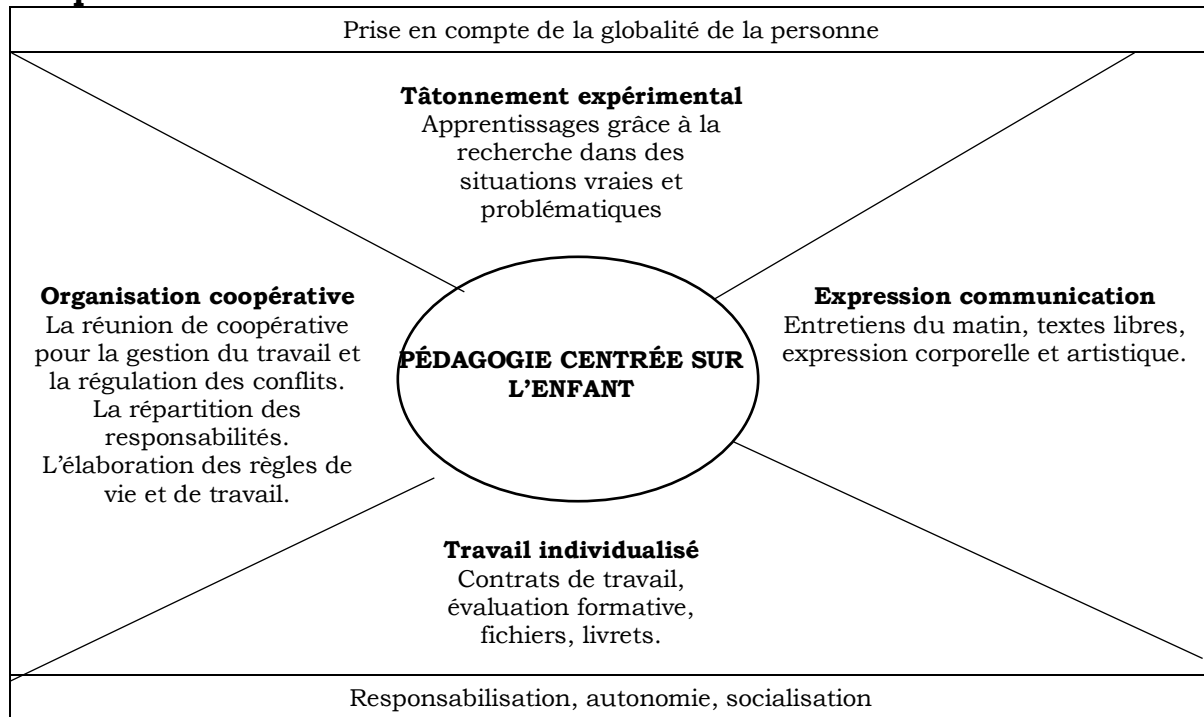
3.1 La pédagogie Freinet

Célestin Freinet est un pédagogue français du début du siècle dernier. Jeune enseignant, sa carrière a été interrompue par la Première Guerre mondiale. Non seulement il en est revenu blessé au poumon, ce qui l'a obligé à adapter sa façon d'enseigner, mais son expérience de la guerre a ébranlé sa conception de l'éducation et de la société. Il a alors développé une approche et une vision pédagogique nouvelle qui est, encore aujourd'hui, pratiquée dans divers milieux scolaires à travers le monde.

La pédagogie Freinet repose sur quatre principaux fondements :

1. L'expression et la communication
2. L'apprentissage naturel et le tâtonnement expérimental
3. La gestion coopérative et l'organisation de la classe
4. Le travail individualisé

Illustration des fondements et outils de l'approche Freinet, par l'Institut Coopératif de l'École Moderne :



Freinet avait pour souci de lier les apprentissages scolaires aux besoins réels des enfants. Inspiré par le vécu de l'apprentissage de l'écriture de façon naturelle de sa propre fille, Freinet précise sa conception de l'apprentissage naturel.

Freinet généralise alors la démarche en montrant que le tâtonnement expérimental est à la base de tous les apprentissages. Il préconise de favoriser la libre découverte, par les enfants, des grandes lois du langage et de la grammaire, des mathématiques, des sciences. Pour cela, il faut inciter à beaucoup expérimenter, observer, comparer, imaginer des théories, vérifier. [...] En se passionnant, les jeunes travaillent davantage et gardent un souvenir durable de leurs découvertes, alors que tant d'apprentissages mécaniques s'oublient rapidement. Surtout, une telle démarche développe la capacité de chercher, d'inventer, plutôt que de se contenter de reproduire. Et c'est cette capacité qui devient de plus en plus nécessaire dans le monde moderne.

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/8309>

Ainsi, les enseignant.es qui pratiquent l'approche Freinet cherchent à « développer des pratiques pédagogiques ancrées dans la réalité sociale, pour soutenir l'émancipation des enfants. Ils revendiquent une école où chaque enfant peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde afin que tous les enfants apprennent à leur rythme, construisent leurs connaissances avec leurs pairs et les adultes et développent leur sens critique, leur autonomie et accède à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde ». Extrait du site internet de l'ICEM⁴.

Les pratiques pédagogiques Freinet visent donc à offrir aux élèves :

- *Un travail créateur, facteur d'épanouissement personnel, associé au travail autonome, respectant les rythmes et capacités de chacun.*
- *Des centres d'intérêt où chacun pourra faire valoir ses besoins et ses désirs.*
- *Des situations d'apprentissages authentiques portées par la coopération, le respect mutuel, la solidarité et la confiance permettant :*
 - *L'expression libre;*
 - *Le travail personnalisé (fichiers autocorrectifs, travail planifié, évaluation formative;*
 - *La recherche, la méthode naturelle d'apprentissage, le tâtonnement expérimental;*
 - *Le conseil coopératif de classe ou d'école pour élaborer les projets, les règles de vie et réguler les conflits;*
 - *La communication : entretiens, débats, conférences, journal, correspondances;*
 - *La découverte du monde : avec des visites, des voyages-échanges, des classes de découvertes, l'accueil de personnes-ressources...*
 - *La libre circulation au sein de la classe et de l'école dans le respect des règles de vie communes⁵.*

Finalement, étant reconnu pour être le premier instituteur à sortir l'école de ses murs pour augmenter les moments de contacts entre les enfants, les résidents du village et la nature, tout porte à croire que Célestin Freinet avait des préoccupations et des souhaits ressemblant à ceux du volet alternatif de Charles-Lemoyne. L'ensemble des éléments

⁴ www.icem-pedagogie-freinet.org

⁵ <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/des-convictions-et-des-pratiques>

nommés dans les balises pédagogiques adoptées par la communauté du volet rejoignent les fondements et les outils développés par Freinet.

Aux composantes de la pédagogie Freinet, il importe de greffer deux éléments essentiels de l'éducation relative à l'environnement : l'interdisciplinarité et la multiplicité des approches pédagogiques (cognitive, sensorielle, affective, pragmatique, morale, éthique, créative, artistique, ludique, expérientielle, coopérative, critique, réflexive, constructiviste, etc.).

C'est donc dans l'espoir d'unir l'ensemble de la communauté du volet autour d'outils pédagogiques plus définis que cette approche est encore utilisée aujourd'hui. Le bilan des dernières années d'expérimentation de cette approche nous permet de conclure qu'elle permet effectivement d'atteindre les objectifs visés. La communauté adopte ainsi officiellement la pédagogie Freinet pour les années à venir.

3.2 L'éducation relative à l'environnement

Mise en contexte:

Comme expliqué précédemment, les premières années du volet ont été bousculées par tant de changements qu'il a fallu prendre un temps pour se définir au plan pédagogique. C'est ainsi que durant les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, nos efforts collectifs ont été concentrés sur l'appropriation de la pédagogie Freinet.

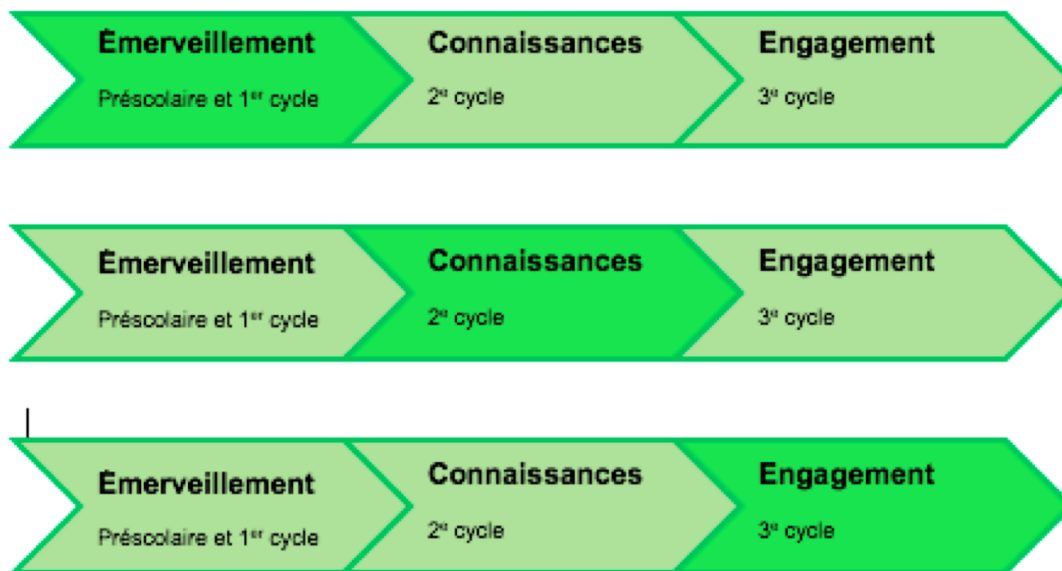
Les objectifs de développer un langage pédagogique commun et de stabiliser les pratiques enseignantes étant atteints, la communauté pouvait maintenant replonger dans le développement du deuxième axe, soit celui de l'éducation relative à l'environnement (ERE). C'est ainsi que durant l'année scolaire 2017-2018, le comité pédagogie a pu se concentrer sur la création d'une vision du développement de l'ERE et de créer le continuum pédagogique en éducation relative à l'environnement.

Ce continuum ici présenté fut adopté en assemblée générale du volet en juin 2018.
Afin de soutenir sa mise en œuvre, un guide de ressources en ERE sera développé en 2018-2019.

Le continuum pédagogique en éducation relative à l'environnement (ERE)

Selon les cycles, trois orientations guideront la planification des activités en ERE animées en classe ou à l'extérieur.

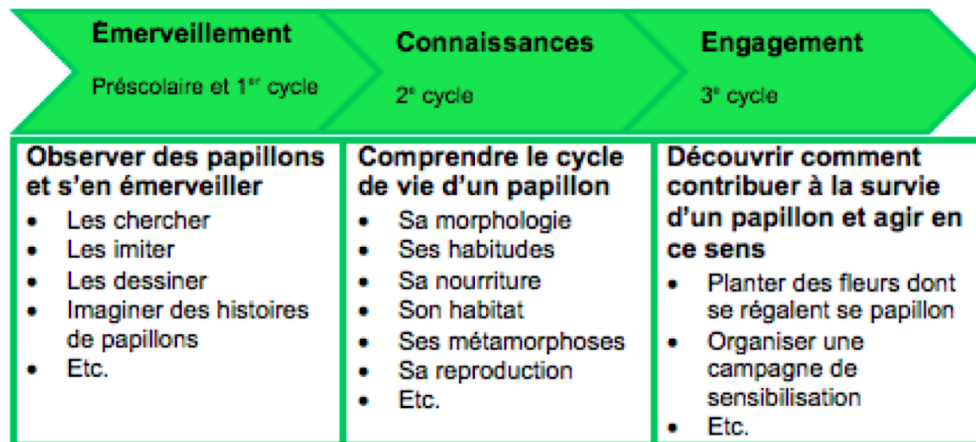
Ces trois orientations sont transversales et perméables de sorte qu'elles sont TOUTES LES TROIS considérées à chacun des cycles.



DÉFINITIONS

Préscolaire et 1^{er} cycle	Émerveillement : Susciter et cultiver l'émerveillement et la curiosité des apprenants pour la nature et l'environnement
2^e cycle	Connaissances : Favoriser une compréhension écosystémique de l'humain, de la faune, de la flore et des autres éléments d'un écosystème donné (terre, eau, air, astres, etc.)
3^e cycle	Engagement : Comprendre les effets de certains gestes sur la nature et encourager l'engagement des apprenants pour la préserver

EXEMPLE



APPROCHES PÉDAGOGIQUES EN ENVIRONNEMENT

Toutes les approches pédagogiques sont pertinentes en ERE peu importe l'orientation choisie. Toutes les disciplines sont sollicitées en tout temps et dans tous les cycles. Voici quand même un classement non prescriptif des approches en ERE selon l'orientation choisie.

Émerveillement	Approches sensorielle, ludique, artistique, affective, contemplative, spirituelle, etc.
Connaissances	Approches cognitive, scientifique, mathématique, expérimentielle, exploratoire, interdisciplinaire, etc.
Engagement	Approches réflexive, morale, critique, éthique, philosophique, pragmatique, coopérative, holistique, etc.

Maintenant que le volet alternatif dispose de ce continuum pédagogique, le prochain développement prévu par le comité pédagogie est de créer une banque de ressources en éducatrices relatives à l'environnement.

L'aboutissement des développements tant en pédagogie Freinet qu'en ERE conclut ainsi la portion pédagogique de notre cadre de référence.

QUATRIÈME PARTIE : LA STRUCTURE PARTICIPATIVE

4.1 Définition et organisation de la cogestion

« Nous considérons qu'en tant que cogestionnaires, les parents, l'équipe-école et les enfants partagent **la responsabilité d'une gestion centrée sur l'élève**, transparente, flexible et ouverte aux réalités et changements du milieu. [...] parce que la cogestion est **d'avantage une attitude d'ouverture de tous qu'une définition formelle des rôles et des responsabilités de chacun.** » – L'école publique alternative québécoise, ses conditions pour naître et se développer (10 mai 2013).

Cette **attitude d'ouverture** aux différents points de vue des acteurs concernés (parents, élèves et membres de l'équipe-école) vise à reconnaître que l'expérience de chacun constitue une source d'enrichissement pour la communauté.

Tout en respectant à la fois le caractère inclusif des différents volets éducatifs de l'école Charles-Lemoyne, la communauté du volet alternatif ^[1] se dote de mécanismes démocratiques à la recherche de consensus qui remplissent quatre fonctions principales :

- Mécanismes d'**information** : chacun doit pouvoir disposer de l'information pertinente pour comprendre les enjeux qui touchent la communauté ;
- Mécanismes de **discussion** : la communauté doit bénéficier de lieux et de moments de parole afin de pouvoir discuter des sujets qui l'intéressent ;
- Mécanismes de **consultation** : la communauté doit être consultée le plus largement possible sur les questions qui sont les plus importantes pour elle ;
- Mécanismes de **décision** : la communauté doit pouvoir prendre des décisions collectivement et s'assurer du respect de ces décisions par tous les intervenants.

La cogestion étant **centrée sur l'élève**, toutes ces fonctions s'exercent de diverses façons tout au long de l'année scolaire grâce aux implications qui soutiennent les activités éducatives. Parallèlement à cette cogestion des projets et des comités, les assemblées générales du volet alternatif viennent rythmer la vie démocratique du volet et permettent d'aborder collectivement des enjeux plus larges (pédagogie, coéducation et ERE). Chacune de ces assemblées est consacrée principalement à l'exercice d'une fonction (sans toutefois exclure les autres fonctions) : la première assemblée se veut ainsi principalement une **assemblée informative**, la seconde, une **assemblée consultative** et la troisième, une **assemblée décisionnelle**. Un espace de discussion

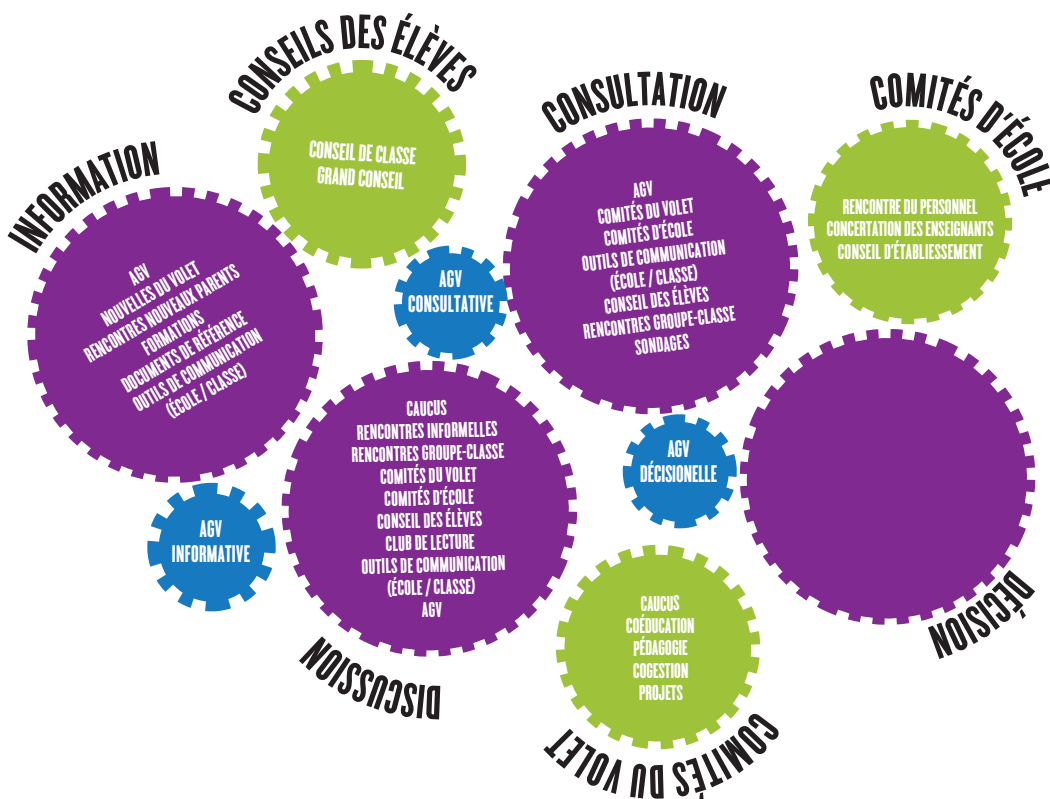
est prévu à chacune de ces assemblées pour que la réflexion collective sur les enjeux pédagogiques et organisationnels de l'école puisse s'exercer en continu.

Enfin, au sein des classes du volet alternatif, nous voyons aussi la cogestion comme une formidable occasion d'éduquer les élèves à la responsabilité, à l'autonomie et au sens de la collectivité. Les élèves sont ainsi encouragés à prendre part activement à leur conseil de classe ainsi qu'au Grand Conseil, qui représente l'ensemble du volet alternatif.

Que ce soit en assemblée générale, au sein des conseils de classe ou via des projets et des comités, l'intention de notre principe de cogestion est d'assurer une gestion participative et collaborative qui sollicite et encourage l'implication de tous à la vie du volet alternatif.

[1] Le processus de gestion se réalise dans l'esprit et le respect des rôles et responsabilités du conseil d'établissement et de l'imputabilité de la direction de l'école dans certaines sphères décisionnelles.

L'engrenage de la cogestion



4.2 Définition et organisation de la coéducation

L'énoncé général

L'école est un projet communautaire et vivant en continuelle évolution. Le volet alternatif axé sur la nature et l'environnement de l'école Charles-Lemoyne (ci-après appelé volet) s'inscrit dans cette toile de fond et souhaite promouvoir la coéducation dans ce processus interactif et collectif toujours en mouvement.

La coéducation constitue le terreau fertile d'une communauté d'apprentissage active et dynamique formée d'enfants et des adultes qui les entourent. Les adultes enrichissent l'enseignement de façon active par leur expérience et leurs savoirs. Les élèves perçoivent les adultes comme des apprenants à vie et réalisent la valeur de leur propre contribution dans le cheminement de ceux-ci et des autres membres de la communauté. Tous s'accompagnent mutuellement dans un esprit de collaboration lié aux valeurs communes du volet et dans le respect des champs de compétences de chacun. La coéducation consolide le lien école-famille par une inter-influence consentie de part et d'autre.

Les élèves sont au cœur de la vision, des orientations et des choix du volet en matière d'éducation. Ils s'engagent pleinement dans leur parcours scolaire avec un esprit d'ouverture, de respect, de persévérance, d'autonomie et de coopération. Ils sont à la fois apprenants et éducateurs en ce sens qu'ils contribuent au savoir collectif et aux compétences générales de la classe et du volet.

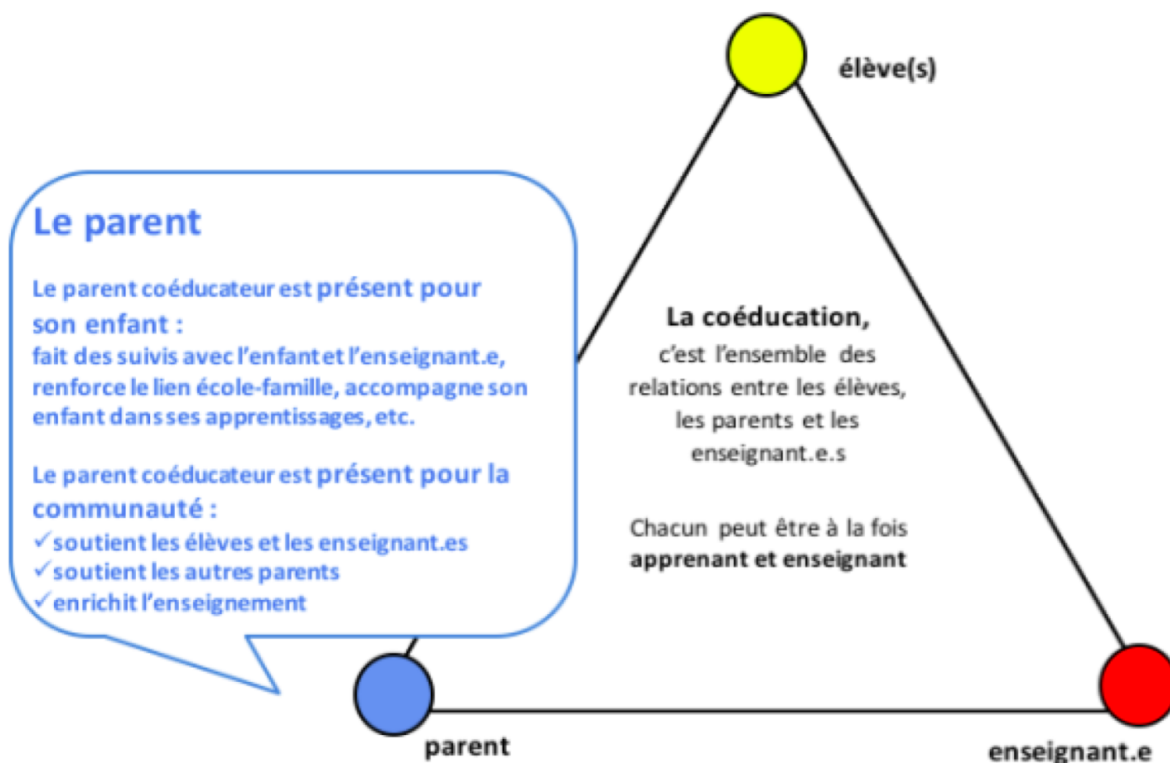
Le personnel scolaire, dont principalement **les enseignant.es**, contribue activement au développement intégral de l'enfant. Les enseignant.es sont à l'écoute des besoins et des intérêts des enfants, ils suscitent leur curiosité et leur goût d'apprendre. Ils.elles animent des situations d'apprentissage ou des enseignements explicites selon, entre autres, les éléments du Programme de formation de l'école québécoise. Ils.elles encouragent l'implication et l'intégration des parents en les invitant à partager leurs expériences, leurs passions et leurs savoirs.

Les parents sont les partenaires du personnel scolaire. Ils s'informent sur les pratiques éducatives du volet pour être à même de bien les comprendre et de les mettre en pratique. Ils soutiennent les projets du volet ou de la classe à l'école et en assurent le suivi à la maison. Ils se posent en modèle pour les élèves en adoptant tour à tour une posture d'apprenant et d'éducateur.

Le volet est une communauté d'apprentissage dans laquelle tous les membres grandissent et évoluent. La coéducation c'est l'ensemble des intentions, des actions et des moyens mis en place par chacun des membres de cette communauté éducative afin d'optimiser le développement et l'apprentissage de l'enfant surtout, mais aussi de tous les acteurs qui gravitent autour de lui.

¹ Adultes : parents, enseignant.es, direction, professionnels, personnel de soutien, etc.

Les possibles de la coéducation



Conclusion

Pour conclure la rédaction de ce cadre de référence, il faut préciser que ce qui importe dans l'écriture d'un tel référentiel est bien sûr l'adhésion de tous à son contenu, mais également la démarche qui a permis sa rédaction. Ainsi, le fait d'avoir un outil de référence ne suffit pas, c'est de l'avoir réfléchi, pensé et élaboré collectivement qui lui donne sa valeur.

De plus, un milieu alternatif comme le volet de notre école se doit de rester en constante évolution et innovation. Ce cadre de référence sera là pour nous rappeler notre histoire, notre essence et nos objectifs, mais il doit rester souple et vivant. Il témoigne de la naissance d'un nouveau milieu scolaire, mais devra s'ajuster en fonction des besoins et des souhaits des futures générations d'enfants, de parents et de l'équipe-école.

Maintenant rassemblés autour de ce cadre commun, les acteurs du volet alternatif de l'école Charles-Lemoyne doivent maintenant transposer ces idées en actions et c'est en s'appuyant sur ce référentiel que le développement et l'innovation se fera en cohérence et en collégialité.